

Manuel Iclick pôts

www.clickimpots.com



© HARVEST S.A. Tous droits réservés

COPYRIGHT © Harvest SA - Tous droits réservés

Harvest 9 Square Moncey 75009 PARIS

Limitations de copie et d'utilisation

ClickImpôts est un logiciel Harvest.

La fourniture du logiciel est régie par l'octroi d'une licence d'utilisation. Le logiciel ne peut être utilisé, copié ou reproduit sur quelque support que ce soit en dehors des termes de la licence d'utilisation.

Les informations contenues dans ce manuel pourront faire l'objet de modifications sans préavis. Sauf mention contraire, les sociétés, les noms et les données utilisés dans les exemples sont fictifs. Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite ou transmise à quelque fin ou par quelque moyen que ce soit sans la permission expresse et écrite de la société Harvest.

Marques commerciales

Microsoft® Windows® est une marque déposée par Microsoft Corporation. Adobe® Acrobat® est une marque déposée par Adobe Systems Incorporated. ClickImpôts inclut des composants développés par Apache Software Foundation (http://www.apache.org/).



Bienvenue

Tout d'abord merci de votre confiance pour avoir choisi ClickImpôts.

ClickImpôts est un outil incontournable de calcul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune. ClickImpôts vous permet de renseigner rapidement, facilement et de manière fiable, les différentes déclarations personnelles de revenus (n°2042, 2044, 2074 et 2047) et d'optimiser la fiscalité grâce à divers outils de conseils.

De même, avec ClickImpôts, vous pourrez produire l'intégralité de vos obligations en matière d'ISF (déclaration n°2725 et annexes).

ClickImpôts permet également de déclarer les revenus de l'ensemble des propriétés bâties et non bâties des sociétés immobilières non transparentes non soumises à l'impôt sur les sociétés via la déclaration n°2072.

Les déclarations renseignées dans ClickImpôts sont toutes imprimables. Conformes aux prescriptions de l'administration fiscale, vous pourrez les adresser aux Centres des Finances Publiques et aux Services des Impôts des Entreprises.

Cette version est conforme aux dispositions applicables à l'impôt sur le revenu dû au titre des revenus 2015 et à l'impôt sur la fortune à payer en 2016.

Attention !

Le traitement de certaines déclarations est réservé aux utilisateurs de versions spécifiques de ClickImpôts :

	ClickImpôts PLUS	ClickImpôts SCI	ClickImpôts PREMIER
Déclarations n°2042, 2042 C, 2042 C PRO, 2042-QE et 2042-IOM	~	1	1
Déclarations n°2044 et 2044 S	✓	✓	✓
Déclaration n°2047	✓	√	√
Déclaration n°2074, 2074-ABT et 2041-SP	✓	√	√
Déclaration n°2072 (SCI)		✓	√
Déclaration n°2725 (ISF)			√

Si vous souhaitez vous procurer l'une de ces versions, rendez-vous sur le site ClickImpôts à l'adresse suivante : <u>http://www.clickimpots.com</u>

A propos de ce manuel

Ce manuel a pour objectif de vous familiariser avec votre logiciel ClickImpôts.

Après l'avoir lu, vous saurez comment créer des dossiers, renseigner les informations nécessaires aux calculs de ClickImpôts, afficher des résultats synthétiques ou détaillés, imprimer les études fiscales et, enfin, vous connaîtrez toutes les fonctionnalités permettant de supprimer, ajouter, exporter ou importer des dossiers, etc.

Vous êtes débutant avec ClickImpôts ?

Si vous venez d'acquérir le logiciel ClickImpôts, nous vous invitons à lancer l'application en suivant les indications présentées dans ce manuel, puis à parcourir le manuel et l'application simultanément en respectant l'ordre des chapitres.

Conventions typographiques

Pour faciliter la lecture de ce manuel, plusieurs conventions typographiques ont été adoptées.

Nous avons utilisé	Pour	
Le caractère gras	Identifier les noms de menus, de fenêtres, d'options, etc., de l'application.	
Menu > sous menu	Introduire une succession de menus à sélectionner.	
Note	Introduire un rappel ou une note.	
Attention	Attirer votre attention sur une information très	
Attention	Attirer votre attention sur une information très importante.	
Attention Les petites majuscules	Attirer votre attention sur une information très importante. Repérer un texte que nous vous proposons de saisir dans l'application.	



Sommaire

Chapitre	e 1 Avant de commencer	7
	Lancer et quitter l'application	8
	Présentation de la fenêtre principale	9
	Barre de titre Menu principal Barre d'outils	
	Barre d'état Accès à la documentation en ligne	10 11
	Télédéclaration	11
	Mise à jour par internet	12
Chapitre	e 2 Le dossier fiscal	13
	Présentation d'un dossier fiscal	14
	Reprise d'un dossier antérieur Création de votre premier dossier fiscal Organisation d'un dossier fiscal Préférences utilisateur et hypothèses de calcul Les déclarations L'impôt sur le revenu Renseigner la déclaration d'ensemble des revenus Saisie assistée Saisie rapide Résultats synthétiques Déclarations n°2044, n°2047 et n°2074	
	Déclarations multiples L'Impôt de Solidarité sur la Fortune Présentation Renseigner une déclaration n°2725 Déclarer l'ISF Pécultate curthétiques	
	L'audit fiscal	
	Les Résultats détaillés	28
	Les résultats détaillés L'analyse et les conseils	28 29
	Les simulateurs	31
Chapitre	Présentation des simulateurs Accès aux simulateurs e 3 Le dossier SCI	31 31 32
	Présentation	33
	Reprise d'un dossier antérieur Création d'un dossier SCI	33 34

Renseigner une déclaration n°2072	35
Aide à la saisie dans la déclaration n°2072 Résultats et impression	35 36
Chapitre 4 Impression d'un dossier	37
Impression d'un dossier	38
Présentation de la fenêtre d'impression	
La barre d'outils	39
Sélection des informations à imprimer	39
Mise en page des éditions à imprimer	41
Configuration de l'impression	41
Lancement de l'impression	
Formulaires et notices CERFA	
Envoi des déclarations	43



Chapitre 1 Avant de commencer...

Ce chapitre va vous apprendre à lancer ClickImpôts et à vous familiariser avec son interface. Il vous explique également comment accéder aux documentations fournies avec l'application.

Dans ce chapitre...

Lancer et quitter l'application	
Présentation de la fenêtre principale	9
Accès à la documentation en ligne	
Télédéclaration	
Mise à jour par internet	



Lancer et quitter l'application

Important

Les procédures présentées ci-dessous correspondent au lancement de ClickImpôts lorsque vous avez choisi l'installation par défaut.

Si vous avez personnalisé l'installation de ClickImpôts, vous devez adapter cette procédure en conséquence.

Une fois l'installation terminée, une icône de raccourci permettant d'accéder à ClickImpôts est automatiquement créée sur le bureau de votre ordinateur et un groupe de programmes apparaît dans le menu **Démarrer** de Windows. Vous pouve<u>z la</u>ncer ClickImpôts :

- soit depuis l'icône de raccourci C ClickImpôts,
- soit depuis le groupe de programmes de ClickImpôts.
- Lancer ClickImpôts depuis l'icône de raccourci
 - Depuis le bureau de votre ordinateur, cliquez rapidement deux fois sur l'icône de raccourci Ci ClickImpôts.
- Lancer ClickImpôts depuis le groupe de programmes de ClickImpôts
 - Depuis le menu Démarrer de Windows, sélectionnez Programmes > ClickImpôts.
- Quitter ClickImpôts

Pour quitter ClickImpôts, vous pouvez :

- · soit sélectionner l'option Quitter du menu Fichier,
- soit cliquer sur l'icône en forme de croix placée dans l'angle supérieur droit de la fenêtre principale de l'application.





Présentation de la fenêtre principale

Lorsque vous lancez ClickImpôts, la fenêtre principale de l'application s'affiche. Cette fenêtre correspond à l'espace de travail. C'est depuis cet endroit que vous allez accéder à l'ensemble des fonctionnalités offertes par ClickImpôts.

Barre de titre	ci ClickImpôts PREMIER 2016		
	Fichier Dossier Télédéclaration Simulateurs Outils Fenêtre ?	Menu principal	
Barre d'outils			
	Zana dlaffisharra das da		
Barre d'état —		ClickImpots PREMIER 2016 - version	on 2016.2.027

Barre de titre

La barre de titre de la fenêtre principale de ClickImpôts se compose du nom de l'application et de trois icônes - qui permettent respectivement de :



Réduire l'application dans la barre des tâches de Windows. De cette manière l'application n'est plus affichée à l'écran mais est toujours ouverte et accessible à tout moment en cliquant sur son nom dans la barre des tâches. Réduire ou restaurer la fenêtre principale de ClickImpôts.



Quitter l'application.



Menu principal

Le menu principal de ClickImpôts permet d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités de l'application et, notamment, à l'ensemble des opérations de gestion réalisables sur les dossiers.

Sélectionnez le menu	Pour
Fichier	Réaliser toutes les opérations de gestion de vos dossiers, c'est-à-dire la création, l'ouverture, la fermeture, la protection de dossiers. C'est également à partir de ce menu que vous pouvez régler les paramètres d'impression des dossiers, générer un document pour traitement de texte ou PDF et lancer vos impressions.
Dossier	Naviguer entre les espaces / onglets du dossier et accéder directement aux déclarations, aux fenêtres de résultats et aux outils de conseil. Les sous-menus sont grisés si aucun dossier n'est ouvert.
Télédéclaration	Régler les paramètres de la télédéclaration et accéder au Portail fiscal.
Simulateurs	Lancer les différents simulateurs de ClickImpôts.
Outils	Accéder à l'ensemble des paramètres de configuration de l'application. Ce menu permet aussi d'accéder aux formulaires CERFA, à la fenêtre de recherche des dossiers ClickImpôts présents sur votre poste, à la fenêtre d'export de dossiers au format XML, à la fenêtre d'import de dossiers SCI (2072) et à la calculatrice de votre système d'exploitation.
Lettres-type	Accéder à l'ensemble des lettres type, regroupées par thématique.
Fenêtre	Agir sur la disposition des dossiers ouverts (disposition en cascade,
	mosaïque, etc.), connaître le nom des dossiers ouverts et naviguer de l'un à l'autre en cliquant simplement sur leur nom.

Barre d'outils

La barre d'outils de ClickImpôts se compose de boutons donnant accès aux fonctionnalités les plus couramment utilisées. Ces mêmes fonctionnalités sont également accessibles depuis le menu principal.

Barre d'état

Située dans la partie inférieure de la fenêtre principale de ClickImpôts, la barre d'état :

- affiche une description de la fonction d'un bouton de la barre d'outils lorsque vous placez le curseur de la souris dessus,
- affiche la description de certaines commandes des menus,
- indique le numéro de version de l'application.





Accès à la documentation en ligne

Afin de faciliter votre apprentissage ou votre approfondissement de ClickImpôts concernant l'utilisation et la connaissance des concepts abordés, l'application fournit en complément de ce manuel :

 Une aide fiscale qui vous apporte de nombreuses précisions sur les thèmes abordés dans ClickImpôts ainsi que sur les nouveautés réglementaires qui ont impacté l'application.

Pour accéder à cette aide, cliquez sur l'icône 🥍.

 Une aide utilisateur destinée à vous guider dans les étapes de la saisie et qui vous précise le type d'informations à renseigner dans l'application. Cette aide en ligne vous permet d'obtenir des explications précises sur chacun des paramètres présents dans les fenêtres de l'application.

Pour accéder à cette aide, cliquez sur l'icône 🥝.

Télédéclaration

Vous pouvez télétransmettre toutes les déclarations gérées par ClickImpôts : reportez-vous au Guide de la télédéclaration accessible depuis l'application pour tout savoir sur cette fonctionnalité.



Mise à jour par internet

En présence d'évolutions réglementaires, vous pouvez, depuis l'application, télécharger très rapidement d'éventuelles mises à jour.

Ces mises à jour intègrent généralement des modifications vous permettant de posséder un logiciel en parfaite adéquation avec la réglementation en vigueur. Il s'agit, par exemple, de l'intégration de nouvelles lois ou de précisions apportées par l'administration fiscale une fois le logiciel déjà mis à votre disposition.

Note

Ces mises à jour sont proposées systématiquement si vous êtes équipé d'une connexion Internet permanente. Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet permanente et que vous souhaitez néanmoins utiliser cette fonctionnalité, vous devez établir la connexion Internet avant de lancer l'application

Procédure de téléchargement

- 1. Lancez ClickImpôts.
- Si une mise à jour de ClickImpôts est disponible, un message vous l'indique dans la barre d'outils. Si vous souhaitez la télécharger, cliquez sur l'icône associée au message, puis dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur le bouton Télécharger maintenant.
- L'espace de téléchargement de ClickImpôts s'ouvre automatiquement dans la fenêtre de votre navigateur Internet. Cliquez sur le lien de téléchargement disponible pour débuter le téléchargement.
- La fenêtre d'enregistrement de fichiers de votre système d'exploitation apparaît. Spécifiez alors l'emplacement où vous souhaitez enregistrer le fichier à télécharger.
- 5. Une fois le téléchargement effectué, quittez ClickImpôts.
- 6. Le fichier téléchargé est un exécutable (.exe). Double-cliquez simplement dessus pour lancer l'installation.

Vous avez choisi de ne pas activer la mise à jour automatique via Internet lors de l'installation de l'application ?

Dans ce cas, pour effectuer la mise à jour par Internet, procédez comme suit :

- Lancez ClickImpôts puis sélectionnez le menu ? > Rechercher une mise à jour sur internet Si une mise à jour est disponible, une fenêtre de téléchargement s'affiche vous indiquant qu'une mise à jour de l'application est disponible. Si vous souhaitez la télécharger, cliquez sur le bouton Télécharger maintenant.
- Procédez ensuite comme indiqué aux étapes 4 à 6 de la procédure précédente.





Chapitre 2 Le dossier fiscal

Ce chapitre va vous permettre de vous familiariser avec les dossiers fiscaux de ClickImpôts. En effet, vous y apprendrez à créer votre premier dossier fiscal et vous saurez comment les informations sur les contribuables y sont organisées. Vous apprendrez aussi à naviguer dans un dossier et vous découvrirez comment paramétrer ClickImpôts.

Dans ce chapitre...

Présentation d'un dossier fiscal	
Les déclarations	
L'audit fiscal	
Les Résultats détaillés	
L'analyse et les conseils	
Les simulateurs	



Présentation d'un dossier fiscal

Dans ClickImpôts, un dossier fiscal regroupe l'ensemble des informations relatives à un contribuable, à savoir :

- son identité et sa situation familiale,
- ses informations fiscales (traitements et salaires, revenus fonciers, revenus encaissés à l'étranger, plus-values mobilières, etc.).

Note

De la même façon, pour connaître la procédure à suivre pour créer un "dossier SCI" et renseigner le formulaire n°2072, reportez-vous au chapitre Le dossier SCI, page 32.

Reprise d'un dossier antérieur

Lorsque vous ouvrez un dossier créé dans un millésime antérieur, par exemple 2015.2, (Fichier > **Ouvrir...**), la fenêtre suivante s'affiche :

ClickImpôts PREMIER 2016

Vous ouvrez un dossier d'une version précédente (2015.2).
Nous vous proposons différentes options pour l'actualisation de ce dossier :
• Retrouver l'ensemble du dossier et les reports de la déclaration de revenus 2014
Cette option vous permet de récupérer l'ensemble des éléments renseignés sur une version antérieure ainsi que les éléments issus de la déclaration de l'année précédente qui doivent être reportés sur les déclarations de cette année. Il s'agit par exemple de la CSG déductible, des déficies fonciers antérieurs non encour imputés, des reports d'investissement ouvrant d'oit à orcéti d'impôti C'est l'option que nous vous conseillons, veillez cependant à bien vérifier les revenus et charges récupérés pour les ajuster si besoin est, car, à l'exception des reports, ils seront identiques à ceux de l'année précédente.
O Retrouver uniquement les éléments invariants (foyer, adresses,) et les reports de la déclaration des revenus 2014
Cette option vous permet de récupérer les informations générales du dossier (état civil, adresses, propriétés,) et les éléments issus de la déclaration de l'améré précédente qui d'oivent être reportés sur les déclarations de cette année. Il s'agit per exemple de La CSG déductible, des déficits fonciers antérieurs non encore imputés, des reports d'investissement ouvrant droit à crédit d'impôt…
🔿 Retrouver uniquement les éléments invariants (foyer, adresses,)
Cette option vous permet de récupérer uniquement les informations générales du dossier (état civil, adresses, propriétés). Les autres saisies (par exemple les revenus et les charges) sont alors remises à zéro. Cette option correspond à une réinitialisation partielle des déclarations n°2042, n°2044,
O Retrouver l'ensemble du dossier (sans les reports)
Avec cette option, vous pourrez récupérer l'ensemble des éléments renseignés sur une version antérieure, qu'il s'agisse des informations générales ou des éléments monétaires déclarés (salaires).
<u>k</u> Annuler

Cette fenêtre vous propose d'effectuer un choix entre 4 options :



L'option	Permet de
Retrouver l'ensemble du dossier et les reports de la déclaration de revenus 2014	Cette option vous permet de récupérer l'ensemble des éléments renseignés sur une version antérieure ainsi que les éléments issus de la déclaration de l'année précédente qui doivent être reportés sur les déclarations de cette année. Il s'agit par exemple de la CSG déductible, des déficits fonciers antérieurs non encore imputés, des reports d'investissement ouvrant droit à crédit d'impôt C'est l'option que nous vous conseillons, veillez cependant à bien vérifier les revenus et charges récupérés pour les ajuster si besoin est, car, à l'exception des reports, ils seront identiques à ceux de l'année précédente.
Retrouver uniquement les éléments invariants (foyer,) et les reports de la déclaration des revenus 2014	Cette option vous permet de récupérer les informations générales du dossier (état civil, adresses, propriétés) et les éléments issus de la déclaration de l'année précédente qui doivent être reportés sur les déclarations de cette année. Il s'agit par exemple de la CSG déductible, des déficits fonciers antérieurs non encore imputés, des reports d'investissement ouvrant droit à crédit d'impôt
Retrouver uniquement les éléments invariants (foyer, adresses)	Cette option vous permet de récupérer uniquement les informations générales du dossier (état civil, adresses, propriétés). Les autres saisies (par exemple les revenus et les charges) sont alors remises à zéro. Cette option correspond à une réinitialisation partielle des déclarations n°2042, n°2044,
Retrouver l'ensemble du dossier (sans les reports)	Avec cette option, vous pourrez récupérer l'ensemble des éléments renseignés sur une version antérieure, qu'il s'agisse des informations générales ou des éléments monétaires déclarés (salaires).

Création de votre premier dossier fiscal

Créer un nouveau dossier fiscal

Depuis le menu principal de l'application, cliquez sur Fichier > Nouveau dossier IR (ou IR - ISF) complet (2042, 2044, 2047, ..., 2725) ou bien sur Nouveau dossier (dans ce cas, sélectionnez Un dossier IR complet (2042, 2042 C, 2044, 2047,...). Un écran vous proposant plusieurs options s'affiche. Vous pouvez alors choisir de créer un dossier en sélectionnant uniquement les rubriques de la déclaration n° 2042 qui vous concernent (saisie assistée), en accédant à la version complète de la déclaration n° 2042 (saisie formulaire) ou en accédant directement à tout le dossier (comprenant les annexes n° 2044, n° 2074, la déclaration ISF, ...). Un nouveau dossier fiscal s'affiche.

Organisation d'un dossier fiscal

Un dossier fiscal se compose de menus regroupant des informations sur un thème particulier.



	ci ClickImpôts PREMIER	2016		
	Fichier Dossier Télédéclaration Simulateurs Outils Fenêtre ?			
	🛛 📄 🚼 sci 🚞 🖓	🗄 📇 🕕 🥹 🌂 🏗 🖂 🕢 🖓 🞯 🕖 💡	⋟ 🕢 🛷 🏠	
Cliquez	ci [Monsieur BONT/	NT] [Déclarations Revenus 2015] [Exemple.cim]	- • •	
l'espace	GENERAL	DECLARATIONS AUDIT RESULTATS	ANALYSE & ENVOYER SUIVRE CONSEILS TELEDECLARATION TELEDECLARATION	
choix	Titre	Déclarations Revenus 2015		
pour l'afficher.	Résumé	Déclarations n°2042 et 2044	A	
	État civil	Contact		
		Contribuable	Conjoint	
	Civilité	Monsieur	Madame	
	Nom	BONTANT	BONTANT	
	Prénoms	Pierre	Marie	
	Nélejie	31 05 1969	14 U1 19/1	
	Situation familiale	Marié(e)		
		Changement de situation raminale interventi en 2015		
	Notes			
		Alguter	Supprimer	

L'espace	Permet de
Général	renseigner des informations générales sur le dossier, ainsi que des éléments propres au contribuable (état civil, coordonnées, etc.).
Déclarations	renseigner les différentes déclarations présentes dans votre application
	(n°2042 et annexes, n°2725) et visualiser une synthèse de l'impôt sur le revenu et de l'ISF.
	Attention : l'Impôt sur la fortune n'est disponible que dans certaines
	versions de l'application. Si vous disposez de ClickImpôts ou de
	ClickImpôts SCI cette fonctionnalité n'est pas disponible.
Audit	visualiser les messages relatifs à la saisie des éléments dans les différentes
	déclarations. Les messages de l'audit sont regroupés en cinq catégories :
	Anomalies, Avertissements, Conseils, Remarques et Pièces à joindre. Ceux-ci
	sont précédés par une icône correspondant à leur catégorie.
Résultats	visualiser les résultats détaillés du dossier (IR et ISF), mais aussi d'accéder à
	des représentations graphiques, à l'échéancier du paiement de l'impôt ou à sa
	projection dans le temps, ainsi qu'à un module de comparaison avec d'autres
	dossiers ClickImpôts.
Analyse &	d'accéder aux outils d'optimisation fiscale et d'en mesurer le gain obtenu.
Conseils	
Envoyer	contrôler la déclaration avant de l'envoyer électroniquement à l'administration
Télédéclaration	tiscale.
Suivre	suivre pas à pas la télédéclaration après son envoi et vérifier son acceptation
reledeclaration	par la DGFIP.



Naviguer entre les différents espaces

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Cliquez directement sur l'espace de votre choix.
- Sélectionnez le thème souhaité dans le menu Dossier depuis le menu principal de ClickImpôts.

Préférences utilisateur et hypothèses de calcul

ClickImpôts vous permet de définir des paramètres qui s'appliquent par défaut à tous les dossiers (**Préférences**).

Définir vos préférences

Les Préférences s'appliquent à tous les dossiers de ClickImpôts et sont reprises d'une session à l'autre. Elles sont indépendantes du dossier en cours.

 Depuis le menu principal de ClickImpôts, cliquez sur Outils > Préférences, puis choisissez l'option souhaitée.

Définir vos hypothèses

Les **hypothèses** s'appliquent uniquement au dossier sur lequel vous êtes en train de travailler. Elles seront conservées et appliquées lors de la prochaine ouverture de ce dossier. Vous pouvez, par exemple, définir l'année sur laquelle porte le calcul de l'impôt ainsi que l'évolution annuelle du barème afin de réaliser des estimations. Pour cela :

- 1. Depuis le menu principal de ClickImpôts, cliquez sur Outils > Hypothèses > Impôt sur le revenu....
- 2. Modifiez le taux d'évolution.
- 3. Cliquez sur OK.

Le taux s'appliquera à tous les plafonds, planchers, etc., dont l'évolution suit celle du barème.



Les déclarations

Les informations relatives à l'impôt sur le revenu du contribuable ou à l'impôt sur la fortune sont toutes regroupées dans l'espace **Déclarations**. Plus précisément, cet espace permet de :

- renseigner les formulaires des déclarations n°2042 à l'aide d'un module de saisie reprenant fidèlement chacune des cases de la déclaration et ses annexes,
- renseigner la déclaration n°2042 à l'aide de la Saisie assistée ou de la Saisie rapide,
 - visualiser les résultats des calculs de l'impôt sur le revenu,
- renseigner les déclarations annexes n°2044, n°2047 et n°2074,
- renseigner la déclaration ISF et ses annexes, s'il y a lieu,
- calculer le montant de l'ISF dû,
- visualiser les résultats des calculs de l'impôt sur la fortune,
- exporter les résultats des calculs des différents impôts au format Excel.

L'impôt sur le revenu

Renseigner la déclaration d'ensemble des revenus

Le module de saisie **Impôt sur le revenu** permet, à partir d'une interface qui reprend très précisément les formulaires officiels, de renseigner les déclarations n°2042 - 2042 C – 2042 - IOM.

Note

Si vous avez utilisé la **Saisie assistée** (voir page 19) ou bien la **Saisie rapide** (voir page 20) et que vous affichez la déclaration n°2042, certaines zones sont déjà renseignées car les informations saisies à l'aide de ce module sont automatiquement transférées dans le formulaire de la déclaration n°2042.

Renseigner les déclarations n°2042 à l'aide du module de saisie du formulaire

- Depuis l'espace Déclarations, cliquez sur le lien 2042 Déclaration générale (formulaire). La première fenêtre de la déclaration n°2042 s'affiche.
- Lisez attentivement les informations affichées à l'écran, renseignez celles qui le nécessitent, puis cliquez sur le bouton Suivant symbolisé par une flèche vers la droite.
- 3. Procédez ainsi pour l'ensemble des fenêtres qui s'affichent, puis une fois les informations saisies, cliquez sur **Terminer**.





Le menu dans la	ci Déclaration n°2042		
partie gauche de	🖃 Foyer fiscal		
la fenêtre permet	Etat civil - vous		éclaration des revenus 2015
d'accéder	Situation du foyer fiscal		
ranidement à une	- Etat civil - conjoint	ETAT CIVIL - VOUS	
rubrique -	Adresse au 1-1-2016		
Tublique.	··· Changement d'adresse	Civilité :	Monsieur
	Personnes à charge	Nom 🤒 :	BONTANT
	Enfants majeurs ou mariés rattachés	Nom de naissance (si différent)	
	Situations particulières		
	Déclaration - Saisie rapide	Prénoms :	Pierre
	Déclaration - Saisie formulaire	Date de naissance :	31 05 1969
	Revenus	Lieu de naissance :	FRANCE
Cliquez sur la	- 1 - Salaires		ZE DADIC 10
flèche bleue pour	1 - Levée d'options, rev. exonérés		
ouvrir le menu	 1 - Pensions, retraites et rentes 		Dept. COMMONE
escamotable II	1 - Salaires au taux effectif	Si vous avez corrigé certains é	iléments qui étaient erronés dans la déclaration pré-remplie, <u>cliquez ici</u>
vous permet	1 - Pensions au taux effectif	Tél, portable :	06.01.02.03.04 Tél. fixe : 01.02.03.04.05
d'accéder	2 - Hevenus mobiliers		
u accedei	2 - Revenus mobiliers (suite)	Email:	perre-bontant@airce.rr
directement a un	2 - Revenus mobiliers (in)	Numéro fiscal 🐶 :	1112223333333
lettrage en double-	3 - Gains de levee d'options	Si vous déposez une déclaration	on pour la première fois, cochez
cliquant sur l'option	 Plus values et gains divers Dive values et gains divers 		
correspondante ou	3 - Plus values et gains divers (suite)	Numero FIP 🐱 :	123 45 67 8901234567 8 9
en tapant le lettrage	3 - Plus values et gains divers (suite)		
	A - Bevenue fonciare		
au clavier puis en	+ - revenus ronciers +	🔯 🛛 🔤	Ierminer Annyler
appuyant sur la	U D D D D D D D D D D D D D D D D D D D		
touche Entrée.			

Réinitialiser la déclaration n°2042

Attention

Il est fortement conseillé de travailler sur une copie de votre dossier avant d'utiliser cette fonction. Vous pouvez également le sauvegarder sur un CD-ROM, un support de stockage ou un autre endroit de votre disque dur.

La réinitialisation de la déclaration n°2042 est une fonctionnalité accessible depuis le module de saisie de la déclaration. Elle vous permet de réinitialiser les données saisies dans la déclaration n°2042.

Il vous suffit pour cela de cliquer sur le bouton **Outils** présent sur les fenêtres de la déclaration puis de choisir l'option voulue.

- L'option Réinitialiser partiellement la déclaration (montants, ...) vous permet de supprimer tous les montants que vous avez saisis dans la déclaration n°2042.
- L'option Réinitialiser totalement la déclaration est à utiliser avec prudence. En effet, en choisissant cette option, vous supprimez la totalité des informations saisies dans les déclarations n°2042.

Bon à savoir !

Cette fonctionnalité est également présente dans les modules de saisie des déclarations n°2044, n°2072, n°2074 et n°2725.

Saisie assistée

ClickImpôts peut vous aider dans la saisie de la déclaration n°2042 grâce au module de **Saisie assistée**. Ce module vous permet de renseigner la déclaration n°2042 de façon linéaire et assistée. Il vous propose une succession de fenêtres qui dépendent des informations que vous avez saisies dans les fenêtres précédentes. La déclaration n°2042 ainsi établie pourra ensuite être envoyée au centre des finances publiques.



Accéder au module de Saisie assistée

 Depuis l'espace Déclarations, cliquez sur le lien 2042 – Déclaration générale (saisie assistée).

Saisie rapide

La **Saisie rapide** permet de déclarer les éléments pris en compte dans le calcul de l'impôt sur le revenu à partir des lettrages officiels de la déclaration. Il permet donc aux utilisateurs connaissant bien la signification des lettrages de la déclaration de renseigner cette dernière très rapidement.

Renseigner la déclaration n°2042 à l'aide de la Saisie rapide

- Depuis l'espace Déclarations, cliquez sur le lien 2042 Déclaration générale (formulaire), puis après avoir renseigné l'état civil et la situation personnelle de votre client, dans le menu latéral de gauche sélectionnez Déclaration - Saisie rapide.
- Dans l'écran qui s'affiche, pour ajouter un élément, saisissez le code dans le champ du même nom, puis cliquez sur le lien hypertexte si le code n'existe pas et validez en cliquant le bouton

Pour modifier un élément, vous pouvez soit indiquer le lettrage désiré dans la zone de saisie **Code**, soit double-cliquer sur la ligne de votre choix dans la liste située dans la partie centrale de la fenêtre afin de sélectionner le lettrage désiré. Automatiquement le texte de la zone **Libellé** est modifié et indique explicitement à quoi correspond le lettrage précédemment sélectionné. En fonction du lettrage choisi, saisissez un montant dans le champ **Valeur** situé dans la partie supérieure de la fenêtre. Si le lettrage de l'élément saisi ne se trouve pas dans la liste, cliquez sur le bouton situé dans la partie supérieure droite de la fenêtre afin de l'y faire figurer.



- Répétez l'étape 2 autant de fois que nécessaire.
- 4. Cliquez sur **Terminer**.

Résultats synthétiques

Après avoir saisi toutes les informations demandées dans la déclaration n°2042 et ses annexes, ClickImpôts présente les principaux résultats directement dans la partie supérieure de l'espace **Déclarations**.



	c ClickImpôts PREMIER 2016		
	Fichier Dossier Télédéclaration Simulateurs Outils Fenêtre ?		
	📕 🖬 💷 🕞 블 🚺 🕹 🦓 🖬	I 🔞 🔌 🚱 🛹 🏀	
	ci. [Monsieur BONTANT] [Déclarations Revenus 2015] [Exemple.cim]		_ • •
	GENERAL DECLARATIONS AUDIT	RESULTATS ANALYSE & ENVOYER CONSEILS TELEDECLARATION	SUIVRE TELEDECLARATION
Résultats	Accès aux déclarations d'IR	E2 Impôt 2016 sur les revenus 2015	
synthétiques	2012 Déclaration cénérale	Nombre de parts	3,00
-,	2042 - Déclaration générale (asirie serietés)	Situation de famille	Marié(e)
	2044 - Declaration generate (same assisted)	Nombre de personnes à charge	1
Cliquez sur le	2044 - Nevenus ronciers	Nombre de personnes rattachées	1
signe "plus" à	2047 - Hevenus encaisses a l'etranger	Revenu imposable	123 318 €
gauche de la	2074 - Plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières	C unit unit e revenu net	124166
ubrique que vous		Tom Manifel III and the Control of Control o	2 339 €
ouhaitez afficher.		Desiries Genetic disposition (IM)	30,00 %
l'inverse, cliquez		Mextent du platement debal des sussianse fisseur	050.6
sur le signe		moritant du platormement global des avantages inscaux	0000
"moins" pour			
masquerle	Accès à la déglaration de l'ICE	ISE à naver en 2016	
contenu d'une		Actif brut imposable	1 888 042 €
rubrique	2725 - Impôt de Solidarité sur la Fortune	Passif déductible	203 881 €
Tublique.		Base imposable	1 684 161 €
		ISF à payer	5 189€
	Commentaires		
	L		
		ClickImpots PREMIER 2016 - version 2016.2.027	

ClickImpôts vous propose également des résultats détaillés (voir page 28) sous différentes formes.

Attention

Avant de consulter les résultats détaillés, nous vous conseillons d'afficher l'audit qui vous permettra de contrôler la cohérence des informations saisies dans la déclaration. Pour plus de détails, voir ci-dessous.

Déclarations n°2044, n°2047 et n°2074

Les déclarations n°2044, n°2047 et n°2074 sont des déclarations annexes à la déclaration n°2042.

- La déclaration n°2044 vous permet de déclarer les revenus fonciers. ClickImpôts détermine automatiquement pour vous, en fonction des propriétés saisies, le type de déclaration que vous devez communiquer à l'Administration fiscale (n°2044 ou n°2044 spéciale). ClickImpôts vous permet également d'optimiser l'imposition sur vos revenus fonciers en vous indiquant, le cas échéant, s'il est plus opportun ou non d'opter pour le régime micro foncier.
- La déclaration n°2047 permet de déclarer des revenus perçus à l'étranger.
- La déclaration n°2074 permet de déclarer des profits et plus-values sur des cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et titres assimilés, lors de clôtures de PEA, sur le MATIF, sur des marchés d'options négociables ou lors de la cession de parts de FCIMT.



Note

Pour chaque annexe, ClickImpôts effectue tous les reports nécessaires dans la déclaration n°2042.

Accéder aux annexes de la déclaration n°2042

Vous disposez de plusieurs méthodes pour accéder aux annexes de la déclaration n°2042. En effet, vous pouvez :

- soit sélectionner Dossier > Déclarations depuis le menu principal de l'application, puis sélectionner l'annexe souhaitée,
- soit cliquer sur le lien correspondant à l'annexe de votre choix depuis l'espace Déclarations,
- soit cliquer sur l'icône de votre choix (44, 40 ou 74) présente sur la barre d'outils de l'application.

Naviguer dans les annexes de la déclaration

La navigation dans les annexes de la déclaration est identique à celle de la déclaration n°2042 (à l'exception de la déclaration n°2044 où vous devez utiliser le menu latéral gauche pour naviguer) :

- Lisez attentivement les informations affichées à l'écran, renseignez les informations demandées, puis cliquez sur le bouton Suivant symbolisé par une flèche vers la droite ou bien utilisez le menu latéral gauche pour la déclaration n°2044.
- 2. Procédez ainsi pour l'ensemble des fenêtres qui s'affichent, puis une fois l'ensemble des informations saisies, cliquez sur **Terminer** ou bien cliquez sur

le bouton 🗹 dans la déclaration n°2044.

Bon à savoir !

Après avoir renseigné les annexes, les résultats sont reportés dans la déclaration n°2042. De même, lorsque vous remplissez les annexes de la déclaration n°2725, les informations saisies alimentent la déclaration ISF.

Import des résultats d'une déclaration n°2072

ClickImpôts vous permet dorénavant d'importer dans la déclaration n°2044, les résultats déterminés au niveau de la déclaration n°2072, pour les associés de votre choix. Les propriétés correspondantes sont automatiquement créées et préinformées dans la déclaration des revenus fonciers.

Importer les résultats d'un associé d'une SCI

L'import s'effectue depuis le menu Outils :

- 1. Dans le menu Outils, sélectionnez Import des dossiers SCI (2072).
- Dans la fenêtre Déclaration n°2044 Import d'un dossier SCI (n° 2072) qui s'ouvre, sélectionnez l'emplacement de vos dossiers SCI à l'aide de la liste déroulante, puis cliquez sur le dossier désiré dans la liste dessous.
- Dans la partie inférieure de la fenêtre, sélectionnez les associés en cochant la case figurant à gauche de leur nom, dans la colonne Import.
- 4. Cliquez sur OK. Les propriétés correspondant aux résultats à déclarer sont automatiquement créées et visibles au niveau de la liste des propriétés de la déclaration n°2044. Chacune de ces propriétés est préinformée en fonction des éléments présents sur les annexes 2 de la déclaration n°2072 des associés concernés.



Déclarations multiples

ClickImpôts vous permet de gérer les impositions distinctes des membres du foyer dans un même dossier. Ces situations se présentent dans les cas suivants :

- Union libre,
- Marié ou Pacsé ayant choisi l'imposition séparée l'année de l'évènement,
- Décès du conjoint dans l'année d'imposition.

Dans ces trois situations, plusieurs déclarations sont à déposer auprès de l'administration fiscale : ClickImpôts génère ces différentes déclarations dans le même dossier.

Accéder aux déclarations multiples

- Dans l'espace Général, renseignez la situation familiale puis, si l'option vous est proposée, cochez la case « Changement de situation familiale intervenu en 2014 ». Dans le cas d'un mariage/PACS, cochez également s'il y a lieu, la case « Mariage ou PACS dans l'année : vous demandez une imposition séparée ».
- Dans l'espace Déclarations, cliquez sur l'icône
 précédant la déclaration à laquelle vous souhaitez accéder : deux liens s'affichent alors à l'écran pour vous permettre de sélectionner l'une des déclarations. Vous pouvez ensuite accéder aux modules n°2042, n°2044, n°2047 et n°2074 selon les procédures habituelles.

L'Impôt de Solidarité sur la Fortune

Attention

Le traitement de la déclaration n°2725 (ISF) est une fonctionnalité réservée aux utilisateurs d'une version ClickImpôts PREMIER.

Présentation

Votre logiciel détermine automatiquement les modalités déclaratives adéquates à votre situation (reports vers la 2042-C ou déclaration n°2725) à partir de l'écran Modalités déclaratives.

Renseigner une déclaration n°2725

Etapes de la saisie

La saisie des informations de la déclaration ISF comporte les étapes suivantes :

- accès à la déclaration n°2725,
- saisie d'informations telles que l'état civil, la profession, la (les) adresse(s), ainsi que les enfants comptés ou non à charge,
- définition des hypothèses,
- saisie d'informations conditionnées par les hypothèses, à savoir l'existence d'un déclarant différent du contribuable ou encore la qualification de biens professionnels exonérés,
- renseignement des actifs et passifs composant le patrimoine (annexes),
- détermination de la base imposable,
- calcul de l'impôt,
- signature et mode de paiement,
- audit,
- notes à joindre à la déclaration.



Remarque : l'interface de saisie est toujours la même, quelle que soit la valeur du patrimoine ou la nature des actifs, votre logiciel détermine par la suite automatiquement la déclaration à déposer.

Accéder à la déclaration n°2725

Vous disposez de plusieurs méthodes pour accéder à la déclaration n°2725. En effet, vous pouvez :

- soit sélectionner Dossier > Déclarations > Déclaration n°2725 depuis le menu principal de l'application.
- soit cliquer sur le lien 2725 Impôt de Solidarité sur la Fortune depuis l'espace Déclarations,
- soit cliquer sur l'icône 🗐 présente sur la barre d'outils de l'application.

La navigation dans la déclaration n°2725 est identique à celle de la déclaration n°2042 et de ses annexes : lisez attentivement les informations affichées à l'écran, renseignez les informations demandées, puis cliquez sur le bouton **Suivant** symbolisé par une flèche vers la droite. Une fois l'ensemble des informations saisies, cliquez sur **Terminer**.

Déclarer l'ISF

La saisie de vos actifs et passifs est organisée de la même façon que les annexes à la déclaration 2725 (complète). Quelle que soit la déclaration à déposer, vous saisissez les éléments composant votre patrimoine dans l'ordre suivant :

Complétez la section :	Pour
Immeubles bâtis (ann. 1) Immeubles non bâtis (ann. 2) Droits sociaux et assimilés (ann. 3-1) Droits sociaux exonérés à 75% (ann. 3-2)	Recenser le patrimoine immobilier bâti (immeubles bâtis, droits réels immobiliers portant sur ce type d'immeubles). Lister le patrimoine immobilier non bâti (immeubles non bâtis, parts de groupements forestiers et fonciers). Détailler le patrimoine mobilier (droits sociaux, valeurs mobilières, liquidités et autres meubles). Déclarer les droits sociaux exonérés à 75% de leur valeur (parts ou actions détenues par les salariés ou mandataires sociaux).
Passif (ann. 4) ISF acquitté hors de France (ann. 5)	Renseigner le passif et les autres déductions. Permettre l'imputation de l'ISF acquitté hors de France.

Renseigner un élément du patrimoine (actif ou passif)

Selon le formulaire à déposer, les annexes à la déclaration 2725 (complète) ou 2725-S (simplifiée) seront automatiquement créées à partir des saisies effectuées.

Bon à savoir !

Si votre patrimoine taxable est compris entre 1 300 000 € et 2 570 000 €, vous n'avez pas d'annexe à déposer.

- Depuis l'écran Immeubles bâtis (annexe 1) par exemple, cliquez sur le bouton
 Aiguder
 afin d'ajouter un élément. Renseignez les informations dans la fenêtre qui s'affiche, puis cliquez sur **Terminer** pour valider.
- En bas de la déclaration n°2725 s'affichent les libellés, lettrages et valeurs en fonction des éléments que vous avez indiqués.
 La saisie des différents éléments du patrimoine s'effectue toujours selon le même principe. La fenêtre principale présente la liste des éléments créés et permet l'ajout, la modification, la duplication et la suppression des éléments.



ci Déclaration n°2725	Immeubles bâts (annexe 1)	
Adverse pay 11-2316 Patrocreate 5 Unling at Hypothesis Hypothesis Immediate patient for the series 1 Immediate patient for the series 1 Don'to scalare and antimist (prevent 2) Don'to scalare and antimist (prevent 2) Patient of authors of the series 3) Patient of authors (SFS years 1-2) Bare impediate (SFS years 1-4) SFS patient inductions (SFS patient inductions (SFS patient inductions (SFS patient inductions (SFS patient inductions)	N° datalé Immedée bális Valeur tuble Valeur décembre 1 Résidence Phriópide 720 000 € 50 000 € 2 Appatiment do Nice 330 000 € 20 000 € 20 000 € 3 Studio à Annecy 390 000 € 300 000 € 300 000 € 300 000 €	Liste des éléments créés
I GF apger Modelskin detaktiven Sgruther a painment Auft Notes pintes	Agder Dofore All Sofore Sofore All Sofore All Sofore All Sofore Ac Sofore Ac All Sofore Ac All Sofore Ac All All Sofore Ac All All	— Boutons de gestion des éléments

Résultats synthétiques

Bon à savoir !

Avant de visualiser les résultats du calcul de l'ISF, nous vous conseillons de prêter une attention particulière à l'audit. L'audit s'affiche dans l'avant-dernière fenêtre du module de saisie de la déclaration ISF. Néanmoins, vous pouvez l'afficher à tout moment, sans passer par la déclaration, en cliquant sur l'espace **Audit** puis sur le lien **Déclaration n°2725** ou à partir du menu **Dossier > Audit** > **Déclaration n°2725**.

Cet audit fonctionne sur le même principe que celui de la déclaration n°2042.

Après avoir saisi toutes les informations demandées dans les différents écrans et, éventuellement, après avoir apporté des modifications à la déclaration en fonction des indications de l'audit, ClickImpôts présente les résultats synthétiques directement dans la partie inférieure de l'espace **Déclarations**.



[Monsieur BONTANT] [Déclarations Revenus 2015] [Exemple.cim]		
GENERAL DECLARATIONS AUDIT RESULT	ATS ANALYSE & ENVOYER CONSEILS TELEDECLARATION	SUIVRE TELEDECLARATION
Accès aux déclarations d'IR 2042 - Déclaration générale 2042 - Déclaration générale (saisie assistée) 2044 - Revenus fonciers 2047 - Revenus encaissés à l'étranger 2074 - Plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières	El2 Impôt 2016 sur les revenus 2015 Nombre de parts Situation de famille Nombre de personnes à charge Nombre de personnes rattachées Revenu imposable Impôt su le revenu net Contributions sociales Taux Marginal d'Imposition (IR) Pression fiscale globale Montant du plafonnement global des avantages fiscaux	3.00 Marié(e) 1 123 318 € 12 416 € 2 339 € 30,00 % 14,43 % 880 €
Accès à la déclaration de l'ISF	ISF à payer en 2016 - Actif brut imposable	1 888 042€
2725 - Impôt de Solidarité sur la Fortune	– Passif déductible – Base imposable – ISF à payer	203 881 € 1 684 161 € 5 189 €
Commentaires		



L'audit fiscal

Dans ClickImpôts, il existe une fonction qui permet de réaliser un audit des déclarations une fois la saisie terminée. Cet audit permet de :

- vérifier les éléments déclarés en vous indiquant les anomalies que vous devez absolument corriger,
- mettre en évidence les incohérences, telles que la déclaration de frais réels supérieurs au montant des salaires ou l'absence de la mention du nombre d'enfants scolarisés alors que le contribuable a des enfants en âge d'aller à l'école,
- préciser des résultats, tels que le plafonnement du quotient familial du contribuable,
- préciser la liste des pièces à joindre à la déclaration.

Afficher l'audit des déclarations

- Cliquez sur l'espace Audit d'un dossier fiscal ClickImpôts. L'audit complet du dossier apparaît.
- Cliquez ensuite sur les liens situés dans la partie gauche de l'écran pour afficher les messages d'une déclaration spécifique, puis, si nécessaire, cliquez sur les onglets situés dans la partie supérieure pour filtrer les messages selon leur type.



- Modifier directement une déclaration à partir des messages de l'audit ClickImpôts vous permet de gagner du temps en vous offrant la possibilité de modifier n'importe quelle déclaration directement à partir de l'audit fiscal.
 - 1. Depuis la liste des anomalies, cliquez sur le message de votre choix. Le texte est mis en surbrillance.
 - Cliquez sur le bouton Modifier la déclaration. Vous accédez directement à la ligne de saisie en rapport avec le message de l'audit.



Les Résultats détaillés

Les résultats détaillés

Les résultats détaillés disponibles dans ClickImpôts sont :

- L'Avis d'impôt qui présente le calcul de l'impôt sur le revenu en respectant la mise en forme de l'avis d'imposition envoyé par l'Administration fiscale.
- Le Barème de l'impôt qui présente l'impôt brut et le barème.
- L'Echéancier de l'impôt. Il s'agit du détail du paiement de l'impôt en fonction des dates de recouvrement et du régime de paiement choisi (mensualisation ou tiers provisionnel).
- La Comparaison de dossier. Cette fonctionnalité relative aux résultats de l'impôt vous offre la possibilité de comparer les principales informations et résultats fiscaux de la déclaration n°2042 de deux dossiers fiscaux différents de la même année ou d'un dossier de l'année en cours à un dossier de l'année précédente. Cela est utile, par exemple, pour évaluer l'impact fiscal du rattachement d'un enfant majeur, d'un futur divorce, etc.
- La Projection de l'impôt. Cette fonctionnalité permet de connaître l'impact des réformes fiscales connues et déjà adoptées, pour les années à venir, sur l'imposition du contribuable. Cela permet, notamment, d'apprécier les allègements d'impôts que procurent de nouveaux dispositifs par exemple, ou au contraire, les suppléments d'impôt liés à l'arrêt de dispositifs d'incitation fiscale.
- Afficher les résultats détaillés de l'impôt sur le revenu
 - 1. Depuis l'espace **Résultats**, cliquez sur le lien de votre choix. Choisissez, par exemple, **Avis d'impôt 2016 (revenus 2015)**. Un avis d'imposition, similaire à celui délivré par la Direction Générale des Impôts, s'affiche à l'écran.

Attention ! Même si cet avis d'imposition est proche de celui délivré par la Direction Générale des Finances Publiques, il n'a aucune valeur juridique. Vous ne devez, en aucun cas, l'utiliser dans des démarches avec des tiers.





L'analyse et les conseils

L'espace **Analyse et conseils** de ClickImpôts vous permet d'analyser par des graphiques détaillés votre situation patrimoniale et fiscale et d'accéder aux outils d'optimisation.

Vous pouvez ainsi accéder, en cliquant sur les liens situés sur la gauche dans l'encart 'Analyse patrimoniale' à des graphiques vous permettant de visualiser notamment l'impact de la pression fiscale, la composition des revenus ou encore la projection de l'impôt.

Les chiffres clés ainsi que des informations complémentaires vous sont présentés sous chaque graphique.



ClickImpôts comporte de nombreux conseillers en matière d'optimisation fiscale pour la déclaration n°2042. En effet, ces conseillers vous proposent de :

- vérifier s'il est plus intéressant d'opter pour les frais réels ou pour la déduction forfaitaire de 10 %,
- simuler des dépenses et des investissements susceptibles d'alléger la facture fiscale,
- évaluer les avantages fiscaux liés à l'ouverture d'un Plan Epargne Retraite Populaire (PERP) ou d'un contrat Madelin,
- comparer les revenus nets après impôts, de produits financiers,
- choisir entre le prélèvement forfaitaire et l'imposition sur le revenu,
- proposer le régime de paiement des impôts le plus approprié (tiers provisionnel ou mensualisation).

Utiliser les conseillers fiscaux

 Sélectionnez l'un des conseils proposés par ClickImpôts en cliquant sur le lien correspondant dans la partie gauche de l'écran dans l'encart 'Optimisation fiscale'. Choisissez, par exemple, **Des dépenses pour réduire ses impôts**. Une fenêtre spécifique au conseil sélectionné s'affiche.

Dans le cas du conseil **Des dépenses pour réduire ses impôts**, l'étude de l'avantage fiscal procuré par une dépense se déroule dans une seule et unique fenêtre.



	Le Conseiller Fiscal		×	
Sélectionnez dans cette liste déroulante l'année sur laquelle vous- souhaitez que le conseil soit réalisé.		Des dépenses pour réduire vos impôt Vous pouvez faire des dons tout en allégeant votre facture fiscr Vous souhaitez : Faire un don aux org. d'aide aux person Sur l'année : 2015 ▼ Les dons et cotisans affectés à la fourniture gratuite de repas alimentaire, médicale ou matérielle à des personnes en dificulté dons destinés à l'avorisre le logement des déshérités ouvrent dri d'impôt égale à 75 % du montant du don plafonné à 529 €. Si vous verse plus de 529 €. Ja fraction suprénieure à ce montan automatiquement ajoutée aux dons ouvrant droit à réduction au	Cliquez sur cette flèche pour sélectionner le conseil de votre choix.	
	200	 Votre impôt s'élève à Nous avons déterminé qu'une dépense de Vous permettrait d'obtenir un gain fiscal maximal de 	12 416 € 9 € 7 €	Dans le cas du conseiller Des dépenses pour réduire vos
		Toutefois, si vous souhaitez dépenser Votre nouvel impôt s'élèvera à Soit un gain fiscal de	0 € 12 416 € 0 €	ici la somme que vous souhaitez
	Autres conseils	Abandon	<u>I</u> erminer	aepenser.

Bon à savoir !

Selon le type de conseil sélectionné, le nombre de fenêtres utilisées pour étudier l'avantage fiscal procuré par une dépense spécifique varie.



Les simulateurs

Présentation des simulateurs

Les simulateurs proposés par ClickImpôts sont de rapides et puissants outils de calculs.

Utilisez le	Pour
Simulateur IR	Effectuer un calcul rapide et simplifié de l'impôt sur le revenu ou évaluer le gain fiscal et l'effort réel d'épargne liés à la souscription d'un Plan d'Epargne Retraite Populaire ou d'un contrat Madelin.
Simulateur ISF	Effectuer un calcul rapide et simplifié de l'impôt sur la fortune
Simulateur	Projeter une capacité d'épargne en fonction des éléments connus et des
Calculette épargne	souhaits du client (capital, durée, effort d'épargne, etc.).
Simulateur Revenus	Optimiser la fiscalité des revenus mobiliers en évaluant l'impôt applicable
mobiliers	aux intérêts et dividendes afin de proposer l'option la plus avantageuse.
Simulateur Plus- values immobilières	Calculer la plus-value réalisée lors de la cession d'un bien immobilier ainsi que l'impôt qui en résulte.

Accès aux simulateurs

Pour lancer un simulateur :

- 1. Depuis le menu principal de ClickImpôts, cliquez sur Simulateurs.
- 2. Cliquez sur le nom du simulateur souhaité pour le lancer.

Le principe de fonctionnement des simulateurs est similaire à celui des déclarations. Différentes fenêtres, accessibles en cliquant sur les boutons **Suivant** et **Précédent**, vous permettent de saisir les informations utiles à la simulation, avant d'en visualiser les résultats.

Attention :

Les simulateurs ne sont accessibles que si vous disposez d'un accès internet.

Bon à savoir !

A la fermeture du simulateur, les informations et résultats sont mémorisés vous permettant ainsi de consulter et modifier les simulations propres à un dossier.



Chapitre 3 Le dossier SCI

Dans ClickImpôts, un dossier SCI permet de renseigner une déclaration n°2072 qui sert à déclarer les revenus de l'ensemble des propriétés bâties et non bâties des sociétés immobilières non transparentes non soumises à l'impôt sur les sociétés. Vous apprendrez dans ce chapitre à créer un dossier SCI et renseigner la déclaration n°2072.

Dans ce chapitre...

Présentation	
Création d'un dossier SCI	
Renseigner une déclaration n°2072	
Résultats et impression	



Présentation

Attention

Le traitement de la déclaration n°2072 est une fonctionnalité réservée aux utilisateurs d'une version ClickImpôts SCI ou ClickImpôts PREMIER.

Si vous souhaitez vous procurer l'une de ces versions, rendez-vous sur le site ClickImpôts plus à l'adresse suivante : <u>http://www.clickimpots.com/</u>.

L'activité des sociétés immobilières consiste à gérer et louer un ou plusieurs biens immobiliers dont elles sont devenues propriétaires par suite d'apport, d'achat ou de construction.

ClickImpôts intègre les formulaires n°2072 S et C, ainsi que leurs annexes respectives, servant à déclarer les revenus de l'ensemble des propriétés bâties et non bâties des sociétés immobilières, soumises à l'impôt sur le revenu.

Reprise d'un dossier antérieur

Lorsque vous ouvrez un dossier créé dans un millésime antérieur, par exemple 2015.2 (Fichier > **Ouvrir...**), la fenêtre suivante s'affiche :

ClickImpôts PREMIER 2016



Cette fenêtre vous propose d'effectuer un choix entre 2 options :

L'option	Permet de
Retrouver l'ensemble du dossier avec actualisation	Cette option vous permet de récupérer l'ensemble des éléments renseignés sur une version antérieure (informations sur la SCI, coordonnées des intervenants, propriétés, revenus et charges), avec un traitement particulier pour les données qui nécessitent une actualisation : suppression des cessions de parts ou d'immeubles, des opérations sur parts, récupération du dernier nombre de parts connu d'un associé, prise en compte d'un changement d'adresse Pensez à vérifier les dates de début et fin d'exercice (seule l'année
Retrouver l'ensemble du dossier sans actualisation	sera mise a jour). Avec cette option, vous récupérez l'ensemble des éléments renseignés sur une version antérieure sans modification. Pensez à vérifier et ajuster les informations de la déclaration en fonction de l'année en cours.



Création d'un dossier SCI

Créer un dossier SCI

 Depuis le menu principal de l'application, choisissez Fichier > Nouveau dossier SCI (n°2072 S, n°2072 C ...). Un dossier SCI composé de deux espaces s'affiche.

Attention

La création d'une SCI est réalisée dans un dossier spécifique. Veillez à bien sélectionner l'option Nouveau dossier SCI (2072 S, 2072 C...) et non Nouveau dossier IR - ISF depuis le menu Fichier.

r Dossier Télédéclaratio	n Simulateurs Outils Fenêtre ?	
🔓 sci 🚞 📑 📇	🕕 🙉 🔍 🖹 🖲 🖓 🕲 🞯 🔞 🤪 🖓 🤝 🌑	
SCI DURAND][ExempleSCI	.cim]	
GENERAL	DECLARATIONS ENVOYER TELEDECLARATION	SUIVRE TELEDECLARATION
Société immobilière		
Dénomination	SCI DURAND	Direction effective
Forme juridique	Société civile immobilière 🔹	
N° SIRET	079555645 00013	🚢 Gérant
Code d'activité NAF	87.208 👻 🤪	
Code ROF	RF 1 😰	Associés
Email	antoine.durand@aol.com	
	✓ J'accepte que la DGFIP utilise cette adresse mail pour me transmettre des informations.	
Capital social	Au 31-12-2015 Au 1-1-2015 (si différent)	Comptable / Conseil
Montant du capital	500 000,00 e	Administrateur de hiens
Nombre de parts	1 000,00000	
Montant nominal des parts	500,00000 € €	Service des impôts
Siège social		
Pays :	FRANCE	Destinataire
Voie :	29 Bis Avenue Chanteloup Numéro Type de voie Voie	Déclavant
Compl. adresse :	Tour Ponant	
Lieu dit / Hameau :		
CP - Commune :	78000 · VERSAILLES	

 Complétez les informations de base concernant la société dans l'espace Général.

Dans un premier temps, vous devez fournir les renseignements financiers et comptables spécifiques à la société immobilière tels que le montant du capital, le nombre de parts composant le capital social et servant à sa répartition entre les différents associés, etc. Vous devez également fournir des informations juridiques délivrées lors de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés telles que le n° SIRET.

Vous pouvez également saisir les informations administratives et juridiques complémentaires grâce aux boutons présents sur la partie latérale droite de l'espace **Général**. Une fois ces informations de base complétées, vous pouvez renseigner la déclaration n°2072 proprement dite.



Renseigner une déclaration n°2072

Une fois votre dossier SCI créé, vous pouvez procéder à la saisie de l'ensemble des informations concernant la SCI. Pour cela, vous devez afficher le module de saisie de la déclaration n°2072.

- Accéder au module de saisie de la déclaration n°2072
 - 1. Depuis un dossier SCI, cliquez sur l'espace Déclaration.
 - Cliquez ensuite sur le bouton Déclaration n°2072. Le module de saisie de la déclaration n°2072 s'affiche. La saisie des informations dans la déclaration se compose de 6 grandes étapes :
 - La première étape consiste à saisir l'ensemble des propriétés détenues par la SCI (dispositif, régime d'amortissement, recettes, charges, etc.).
 - La deuxième étape consiste à saisir le décompte éventuel de la CRL et de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) à payer ou restituer et, si certains associés relèvent du régime des Bénéfices Industriels et Commerciaux, des Bénéfices Agricoles ou de l'imposition sur les sociétés, à déterminer les résultats à répartir.
 - La troisième étape vous permet de renseigner les produits perçus par la société immobilière (autres que les revenus des immeubles) ainsi que les cessions de parts ou d'immeubles qu'elle a réalisées.
 - La quatrième étape est consacrée à la saisie des opérations sur parts de la société réalisées entre les associés.
 - La cinquième étape présente la répartition des résultats entre les associés, en distinguant ceux soumis aux revenus fonciers (particuliers) de ceux qui sont soumis aux règles des professionnels BIC, IS ou BA.
 - Enfin, les dernières fenêtres de la déclaration n°2072 sont destinées à la mise à jour des informations de la société, au dépôt de la déclaration et à la saisie des notes jointes.

Note

Vous pouvez importer dans la déclaration n°2044, les résultats déterminés au niveau de la déclaration n°2072. Reportez-vous à la page 22 de ce manuel pour plus de détails.

Aide à la saisie dans la déclaration n°2072

Ajouter, supprimer, modifier des propriétés dans la déclaration n°2072

- Pour ajouter une propriété, depuis la première fenêtre d'une déclaration n°2072, cliquez sur le bouton Ajouter.
- Pour supprimer ou modifier une propriété, depuis la déclaration n°2072, sélectionnez la propriété de votre choix dans la liste, puis cliquez sur le bouton associé à l'action que vous souhaitez effectuer.

Naviguer dans les différentes fenêtres de la déclaration

Pour naviguer dans les différentes fenêtres de la déclaration n°2072, à l'instar des autres déclarations telles que la n°2042 et ses annexes, lisez attentivement les informations affichées à l'écran, saisissez les informations demandées, puis cliquez sur le bouton **Suivant** symbolisé par une flèche vers la droite.



Vous avez également la possibilité, depuis chacune des fenêtres de la déclaration n° 2072, de cliquer sur le nom de la fenêtre que vous souhaitez afficher dans le menu latéral de gauche.



Résultats et impression

Nous vous rappelons que les formulaires n°2072 doivent être envoyés au SIE avant le 3 mai 2016.

Les formulaires n°2072 S, n°2072 C et leurs annexes, présents dans ClickImpôts, sont agréés par l'administration fiscale et sont donc recevables auprès des SIE.

Si vous avez reçu une déclaration préidentifiée, vous devrez veiller à la joindre aux déclarations éditées par ClickImpôts en ayant pris soin de vérifier les coordonnées et les informations juridiques concernant la société.





Chapitre 4 Impression d'un dossier

Vous trouverez dans ce chapitre de nombreuses indications vous permettant d'imprimer les études fiscales réalisées avec ClickImpôts, mais aussi de personnaliser la mise en page et le contenu des impressions en fonction de vos besoins.

Dans ce chapitre...

Impression d'un dossier	38
Formulaires et notices CERFA	42
Envoi des déclarations	43





Impression d'un dossier

Une fois l'impôt calculé, vous pouvez imprimer :

- les résultats détaillés de l'impôt,
- les déclarations disponibles,
- l'audit de la déclaration,
- les conseils fiscaux, etc.

Bon à savoir !

Les imprimés des résultats détaillés tels que ceux de l'impôt et des contributions sociales sont des documents strictement personnels. Ces documents ne peuvent pas être utilisés pour des démarches administratives ou avec des tiers, et ils n'ont aucune valeur juridique.

Présentation de la fenêtre d'impression

La fenêtre se compose de trois parties :

 à gauche, la liste des pages disponibles à l'édition regroupées par thèmes et classées par ordre d'impression.

И indique que la page sera imprimée.

- X indique que la page ne sera pas imprimée.
- à droite, un aperçu de la page sélectionnée,
- dans la partie supérieure de la fenêtre, le menu Fichier et une barre d'outils.





La barre d'outils

La barre d'outils permet un accès rapide et simple à l'ensemble des fonctionnalités :



Sélection des informations à imprimer

Les documents disponibles à l'impression dépendent des informations que vous avez saisies dans l'application. Par exemple, si vous n'avez pas renseigné la déclaration n°2044, celle-ci ne sera pas disponible à l'impression.

ClickImpôts vous permet :

- d'imprimer l'ensemble des informations et des résultats contenus dans un dossier (Edition complète),
- de n'imprimer que les pages portant sur un thème particulier (Editions prédéfinies),
- de sélectionner une à une les pages à imprimer (Edition personnalisée).
- Imprimer l'édition complète ou une édition prédéfinie d'un dossier
 - 1. Depuis le menu principal de ClickImpôts, cliquez sur Fichier > Imprimer....
 - Dans la fenêtre Imprimer qui s'affiche, cliquez sur la liste déroulante des éditions disponibles puis sélectionnez Edition complète ou choisissez l'édition prédéfinie de votre choix.





3. Cliquez sur l'icône 🕮 pour lancer l'impression.



Imprimer certaines pages d'une édition prédéfinie

- 1. Depuis le menu principal de ClickImpôts, cliquez sur Fichier > Imprimer....
- Dans la fenêtre Imprimer qui s'affiche, cliquez sur la liste déroulante des éditions disponibles puis sélectionnez l'édition complète ou l'édition prédéfinie de votre choix. La liste des pages composant l'édition sélectionnée apparaît dans la partie gauche de la fenêtre.

Les icônes à gauche des thèmes et des pages déterminent quelles pages seront imprimées.

3. Cliquez sur ces icônes pour changer leur état et faire votre sélection.

L'icône... indique que...

le thème et les pages de ce thème seront imprimés.

le thème et les pages de ce thème ne seront pas imprimés.



la page ne sera pas imprimée.

4. Cliquez sur le bouton / pour lancer l'impression.

Mise en page des éditions à imprimer

Vous pouvez définir la mise en page du contenu des dossiers client avant de les imprimer. Cette mise en page s'effectue depuis la fenêtre **Mise en page** accessible de deux façons :

- depuis le menu principal en choisissant le menu Fichier > Mise en page....
- depuis la fenêtre d'impression en allant dans le menu Fichier > Mise en page....

La fenêtre qui s'affiche vous propose de définir :

- les marges, les positions des reliures, les pieds de page,
- des options de fond sous réserve que votre imprimante les tolère, en particulier pour les titres en blanc sur fond noir.

Configuration de l'impression

Bon à savoir !

Si votre imprimante le permet, nous vous conseillons l'impression en couleur car elle offre une meilleure lisibilité pour l'Administration fiscale.

Pour accéder à la fenêtre de configuration de l'impression

Sélectionnez l'option Fichier > Configuration de l'impression.

Vous accédez à une fenêtre classique de Windows pour configurer votre imprimante.



Lancement de l'impression

Pour lancer l'impression, cliquez sur l'icône / de la fenêtre d'impression.

Quelle que soit la méthode utilisée, étant donné que l'impression est réalisée à partir de fichiers volumineux, elle peut prendre un certain temps. La durée de l'impression peut également dépendre des possibilités de votre imprimante.

Formulaires et notices CERFA

ClickImpôts vous permet également de consulter et d'imprimer certains formulaires ou notices CERFA.

Imprimer les formulaires CERFA (PDF)

- 1. Depuis le menu **Outils**, choisissez l'option **Formulaires CERFA**. Vous accédez alors aux formulaires des trois dernières années.
- Dans le sous-menu qui s'affiche, faites glisser le curseur de la souris sur l'année de votre choix puis cliquez sur le nom du formulaire qui vous intéresse.
- Enfin, dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur Fichier > Imprimer. Vous pouvez également sauvegarder le fichier PDF en cliquant sur Fichier > Enregistrer sous....

Attention

Vérifiez que vous disposez de la version 5.0 d'Acrobat Reader au minimum. Si tel n'est pas le cas, veuillez télécharger une version plus récente sur <u>www.adobe.com/fr/products/reader/</u>.



Envoi des déclarations

Déclaration n°2072

La déclaration n°2072 doit être envoyée au SIE avant le 3 Mai 2016.

Déclarations n°2042 et déclarations annexes

La déclaration n°2042 et les déclarations annexes n°2044, n°2047 et n°2074 imprimées, peuventêtre envoyées au Centre des finances publiques avec les formulaires définitifs. La date limite de dépôt est fixée au **18 mai 2016**.

Déclarations n°2725

La déclaration n°2725 (ISF) doit être envoyée au Service des impôts des particuliers ou au Service des impôts des entreprises avec les formulaires définitifs.

Important

Vous devrez veiller à ce que les déclarations imprimées par l'application soient agrafées et signées. De plus, si vous disposez de formulaires pré-imprimés ou pré remplis, n'oubliez pas de les joindre à l'envoi.

L'audit fiscal vous rappelle les documents à joindre. Consultez-le en préparant l'envoi. Par ailleurs, avant de faire parvenir les déclarations, assurez-vous qu'elles sont lisibles, la qualité d'impression de certaines imprimantes pouvant ne pas convenir.





9, square Moncey 75009 Paris harvest.fr